Brexit: un divorce à l'amiable?



Article rédigé par Sputnik news, le 02 décembre 2018

Source [Sputnik news] Les termes de l'accord de divorce entre l'UE et le Royaume-Uni sont fixés, reste à le ratifier. Alors que tant Bruxelles que Londres ou même Washington semblent insatisfaits, le suspens reste donc entier. Pour savoir qui pourrait tirer son épingle du jeu, le Désordre mondial reçoit Philippe Moreau-Defarges, spécialiste des questions européennes.

La Grande-Bretagne et l'Union européenne ont finalement convenu d'un accord de <u>divorce officiel</u> de près de 600 pages, après environ un an et demi de négociations. La seule quasi-certitude que relayent les médias est que la séparation devrait être prononcée le 29 mars 2019... cela bien sûr si la Grande-Bretagne et l'Union européenne ratifient bien l'accord. Et quand on se rappelle le précédent du rejet de dernière minute par la région belge francophone de Wallonie de l'accord de libre-échange entre le <u>Canada</u> et l'<u>Union européenne</u>, le suspens reste entier.

Pour le reste, sait-on ce que contient ce pacte et surtout quelles seront ses conséquences concrètes pour les citoyens des pays de l'UE et de Grande-Bretagne? Pour sa part, <u>Donald Trump</u> a réagi cette semaine en qualifiant l'accord de «formidable pour l'UE» et en suggérant qu'il pourrait nuire au commerce entre le Royaume-Uni et les États-Unis. Mais pourquoi? Les députés britanniques de tout bord semblent eux aussi insatisfaits des résultats obtenus par le Premier ministre <u>Theresa May</u> à l'issue des négociations. Y a-t-il quelqu'un dans ce feuilleton qui sortira gagnant? Bref, tout le monde semble insatisfait.

Retrouvez l'intégralité de l'article sur :

https://fr.sputniknews.com/radio_desordre_mondial/201811301039124470-brexit-ue-negociations/